

Actualisation de la gouvernance Compétence Culture Comité sectoriel de main-d'oeuvre en culture

Présentation des principaux changements ratifiés lors de
l'Assemblée générale extraordinaire
9 décembre 2025

Présentation des changements aux règlements généraux

Introduction
Étapes, valeurs et intention
Membrariat
Composition du CA
Coprésidence
Structure des comités

Introduction

- Un comité sectoriel est un OBNL reposant sur le paritarisme (fonction patronale et fonction syndicale).
- Il est un organisme indépendant, mais inscrit dans une loi et régi par la politique d'intervention sectorielle, ce qui comporte certaines obligations autant dans sa mission que son fonctionnement et sa gouvernance.

Contexte

- Un des éléments déclencheurs de l'actualisation de la gouvernance est l'introduction du Programme Intervention-Compétences. La gestion d'un fonds de 5 M\$ fait en sorte que Compétence Culture doit s'assurer d'avoir des pratiques exemplaires et adaptées à un nouveau contexte.

Rappel du mandat

- Revoir les catégories de membres et les conditions d'adhésion afin d'en clarifier les critères, les modalités et les avantages.
- Évaluer et optimiser la structure du conseil d'administration (CA) pour garantir une composition qui reflète les principes de diversité, d'équité et d'indépendance.
- Moderniser les règlements généraux (RG) et les politiques internes tout en s'assurant de les rendre conformes aux normes légales et aux attentes actuelles de l'organisation.
- Clarifier les rôles et responsabilités des membres du CA, en intégrant des pratiques exemplaires pour réduire les conflits d'intérêts ou les apparences de conflits d'intérêts.

Etapes

1. Démarrage

Constitution d'un comité

Démarrage du projet avec Point Cardinal

Prise de connaissance de la documentation actuelle

Stratégie de consultation des parties prenantes

2. Collecte d'informations

Consultation :

- Rencontres individuelles (tous les membres du CA, CSMO et bailleurs)
- Sondage aux membres

Balisage des meilleures pratiques

3. Diagnostic

Rédaction du rapport des constats et des recommandations

Présentations :

- Comité gouvernance
- Rencontres du CA (2)

Atelier d'une demi-journée (membres du CA)

4. Rédaction et validation

Actualisation des règlements généraux, des politiques et des lettres patentes

Présentation et adoption par CA (6 nov.)

Présentation, pour ratification, des règlements généraux et des lettres patentes révisées en AGE (9 déc.)

Janvier 2025

Octobre-décembre 2025



Valeurs et intentions

L'actualisation de la gouvernance repose sur des valeurs d'ouverture, de diversité et de transparence.

Elle vise également à maintenir l'efficience du conseil d'administration, à réduire les perceptions de conflits d'intérêts et à favoriser l'engagement des instances gouvernementales.

Ces éléments s'inscrivent dans de nouvelles tendances en gouvernance et normes sociales.

Les choix en ce qui concerne le membrariat, la composition et la structure du CA constituent un tout, dont les parties ont une cohérence entre elles.

Membrariat

Élargir le statut de membre actif à **toute personne physique ou morale** souscrivant aux buts et aux activités de la Corporation tout en maintenant le statut de membre associé pour les instances gouvernementales.

Nouveautés - Ouvrir le membrariat

- Aux travailleurs.euses de la culture, artistes, artisan.e.s, enseignant.e.s, etc.
- Aux organisations du secteur culturel, autres que des associations, regroupements sectoriels et régionaux en culture

Élargir et diversifier le membrariat, permet de diversifier le CA et d'avoir une diversité d'expertises et de points de vue
Les candidatures des membres sont étudiées et acceptées par le CA.

Composition du CA

Administrateur.trices

Association - regroupement
Arts de la scène

Association - regroupement
Audiovisuel et
Enregistrement sonore

Association - regroupement
Arts visuels, Métiers d'art et
Arts numériques

Association -
regroupement
Littérature, Muséologie et
patrimoine

Regroupement régional
en culture

Membre actif 1

Indépendant.e

Personne observatrice
- CPMT

Association - regroupement
Arts de la scène

Association - regroupement
Audiovisuel et
Enregistrement sonore

Association - regroupement
Arts visuels, Métiers d'art et
Arts numériques

Association -
regroupement
Littérature, Muséologie et
patrimoine

Regroupement régional
en culture

Membre actif 2

Personne observatrice
- MCC

Poste indépendant

- Personne physique qui n'est pas membre de Compétence Culture.
- Poste occupé par une personne qui n'a pas de lien direct, financier, professionnel ou personnel significatif avec l'organisation. Ce type de siège n'est pas nécessairement lié au domaine d'activité de l'organisation, mais vise plutôt à apporter :
 - une perspective neutre et impartiale dans les délibérations;
 - une expertise générale en gouvernance, en gestion des risques, en finances, en droit ou toute autre expertise jugée nécessaire par les besoins de l'organisation.

À noter

- Une matrice de profil et des compétences pourra être réalisée afin de permettre l'émission de recommandations quant au profil recherché, incluant des critères tels que l'âge, l'origine ethnique et le genre au moment de la publication des postes en élection.
- Membre actif 1 : hors des grandes régions métropolitaines (Montréal et Québec)
- Membre actif 2 : grandes régions métropolitaines (Montréal ou Québec)

Composition du CA - comparaison

AVANT

Administrateurs.trices (14)

Arts de la scène (5)

Audiovisuel et enregistrement sonore (3)

Arts visuels, Métiers d'art et Arts et arts numériques (2)

Littérature muséologie et patrimoine (2)

Regroupements régionaux (2)

Observateur.trice (1)

- CPMT

ACTUALISATION

Administrateurs.trices (13)

Arts de la scène (2)

Audiovisuel et enregistrement sonore (2)

Arts visuels, Métiers d'art et Arts et arts numériques (2)

Littérature muséologie et patrimoine (2)

Regroupements régionaux (2)

Membres actifs (2)

Indépendant (1)

Observateur.trices (2)

- CPMT
- MCC

Coprésidence

Coprésidence

Plusieurs **CSMO** adoptent un modèle de coprésidence au sein de leur conseil d'administration, où la gouvernance est partagée entre deux dirigeant.es, un.e représentant.e des employeurs.euses (ou mixtes) et un.e représentant.e des travailleurs.euses.

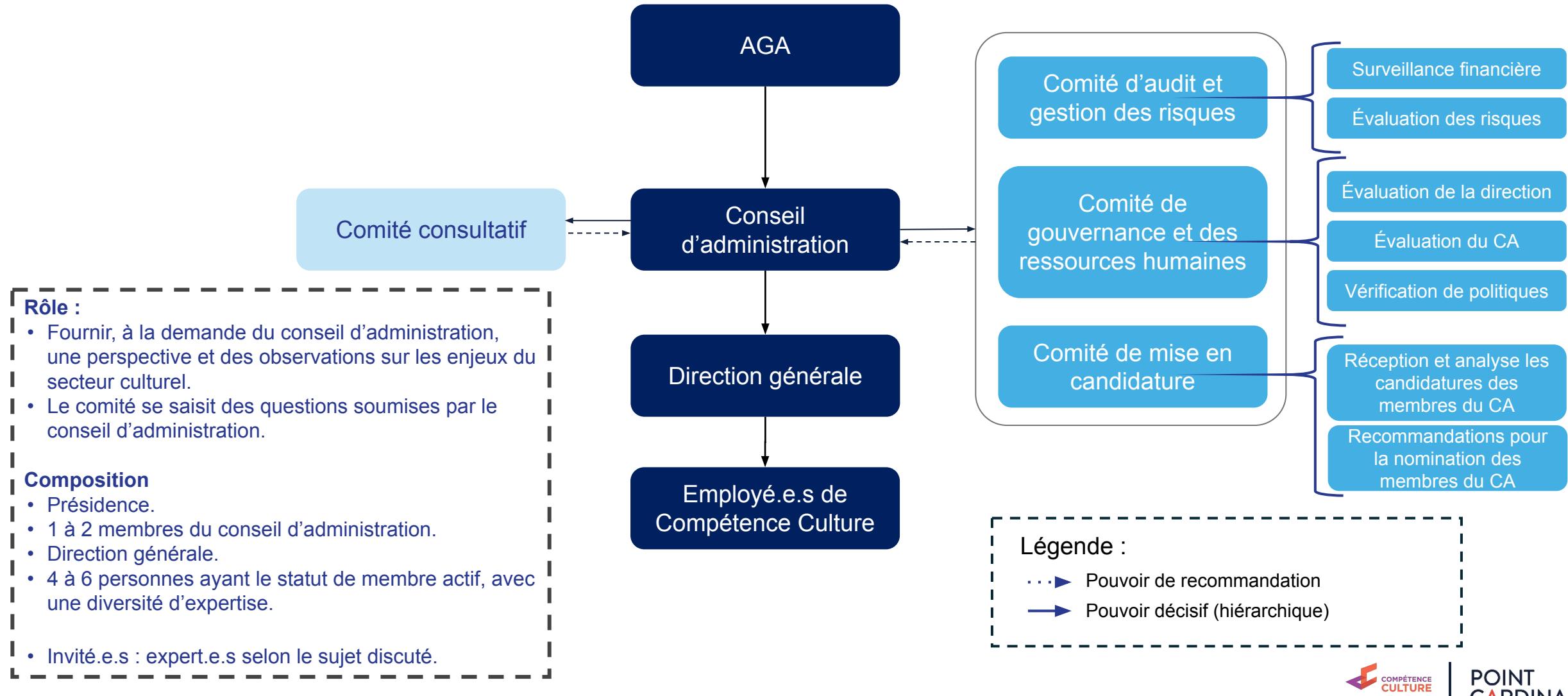
Notes : 23 des 29 CSMO ont une coprésidence

Avantages de la coprésidence

- **Équilibre des intérêts** : Assure une prise de décision plus équitable en tenant compte des perspectives des employeurs.euses et des travailleurs.euses.
- **Renforcement du dialogue** : Favorise une meilleure collaboration et une concertation efficace entre les parties prenantes.
- **Meilleure représentativité** : Permet d'intégrer une diversité de points de vue et d'assurer une gouvernance plus inclusive.

Une démonstration à la CPMT du bon vouloir d'avoir une « représentation patronale et syndicale » sur le CA.

Structure et comités



Légende :

- Pouvoir de recommandation
- Pouvoir décisif (hiérarchique)

Prochaines étapes

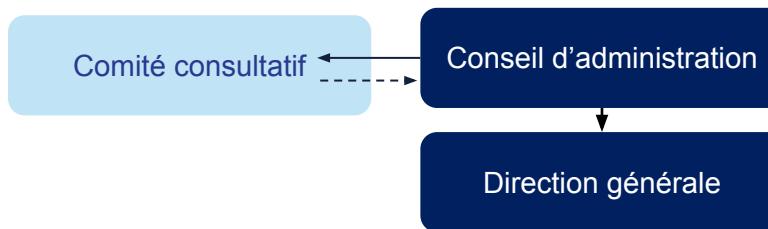
- Période de mesures transitoires : le même CA reste en place jusqu'aux élections de septembre 2026
- Révision des politiques, élaboration de la matrice des compétences et dépôt des modifications aux lettres patentes
- Campagne de membrariat dès février 2026 et renouvellement du membrariat
- Période de mise en candidatures : printemps 2026
- Avis de convocation et annonces des candidatures : fin août-début septembre 2026
- AGA : élection du nouveau conseil d'administration : mi-septembre 2026 (fin de la période des mesures transitoires)

Les changements, en une diapositive

Membrariat

Élargir le statut de membre actif à toute **personne physique ou morale** souscrivant aux buts et aux activités de la Corporation tout en maintenant le statut de membre associé pour les instances gouvernementales.

Structure



Composition du CA

Administrateur.trices (13)

Association - regroupement Arts de la scène	Association - regroupement Arts de la scène
Association - regroupement Audiovisuel et Enregistrement sonore	Association - regroupement Audiovisuel et Enregistrement sonore
Association - regroupement Arts visuels, Métiers d'art et Arts numériques	Association - regroupement Arts visuels, Métiers d'art et Arts numériques
Association - regroupement Littérature, Muséologie et patrimoine	Association - regroupement Littérature, Muséologie et patrimoine
Regroupement régional en culture	Regroupement régional en culture
Membre actif 1	Membre actif 2
Indépendant.e	
Observateur.trice (CPMT)	Observateur.trice (MCC)

Changements aux lettres patentes

Objets
Nombre d'administrateur.trices

Changements aux lettres patentes

Objets

1. Renforcer la portée et l'impact de l'action gouvernementale en matière de développement de la main-d'œuvre actuelle et future.
2. Répondre en continu aux mutations affectant le marché du travail, dans une vision prospective.
3. Identifier et répondre aux besoins en développement de la main-d'œuvre de leur secteur.
4. Favoriser la concertation, le partenariat, la coordination et le paritarisme du secteur.
5. Gérer des programmes liés à la formation continue.

Nombre d'administrateur.trices :

- 14 à 13 personnes

Merci à vous tous et toutes de votre participation et on se reparle bientôt !